

Quarante-troisième session de la Conférence

Présentation du point 11.1: Rapport de la 32^e session de la Conférence régionale pour l'Afrique (Malabo [Guinée équatoriale], 11-14 avril 2022)

Madame la Présidente de la Conférence de la FAO,

Monsieur le Directeur général de la FAO,

Mesdames et Messieurs les représentants des membres de la Conférence,

Mesdames et Messieurs,

Au nom des pays africains, j'ai l'honneur et le privilège de vous présenter les conclusions de la 32^e session de la Conférence régionale pour l'Afrique de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO).

Ont assisté à la session 778 délégués de 54 membres, dont 62 ministres (y compris des vice-ministres), 20 ambassadeurs, ainsi que 28 représentants d'organisations du secteur privé, 31 d'organisations de la société civile et/ou d'organisations non gouvernementales, 34 d'organisations intergouvernementales, sept d'organisation du système des Nations Unies et trois de pays ayant le statut d'observateur. Permettez-moi de soumettre à la Conférence un résumé des principales recommandations concernant les politiques et la réglementation régionales et mondiales.

La Conférence régionale a été l'occasion d'examiner plusieurs documents clés portant sur la prévention des pandémies, les effets de la pandémie de covid-19 sur les systèmes agroalimentaires, l'investissement dans la restauration des écosystèmes, la promotion du commerce et de l'investissement, les mesures à prendre pour faire en sorte que les systèmes agroalimentaires soient inclusifs et les séances consacrées au partage d'expérience entre les membres sur les initiatives qui visent à améliorer la production, la nutrition, l'environnement et les conditions de vie en ne laissant personne de côté.

En ce qui concerne la prévention des pandémies, la Conférence régionale a reconnu l'importance de la participation multisectorielle et de l'incorporation de l'approche «Une seule santé» dans les documents de politique générale. Le rôle de la FAO et les mesures recommandées consistent notamment à appuyer la mise en place de plateformes nationales «Une seule santé», à harmoniser les politiques aux niveaux régional et national et à incorporer l'approche «Une seule santé» dans les activités de programmation et de mobilisation de ressources.

S'agissant des effets de la pandémie de covid-19 sur les systèmes agroalimentaires, la Conférence régionale a pris acte des effets néfastes de la pandémie sur la sécurité alimentaire et la nutrition ainsi que sur les cultures, l'élevage et les pêches. Le rôle de la FAO en matière d'intervention et de redressement a été salué et des recommandations ont été formulées en vue de répondre aux besoins à court terme, de mettre en œuvre des programmes de redressement, de recueillir des données pour permettre une meilleure compréhension des risques et de promouvoir la transformation numérique et la résilience des systèmes alimentaires et agricoles. La Conférence régionale a également débattu de l'importance qu'il y a à investir dans la restauration des écosystèmes pour contribuer à la transformation des systèmes agroalimentaires dans une optique de durabilité. La contribution de la FAO à la fourniture d'un appui technique et à la promotion des échanges de connaissances a été saluée. Les membres ont été exhortés à abandonner les pratiques non durables, à saisir les occasions offertes par la Décennie des Nations Unies pour la restauration des écosystèmes (2021-2030), à investir dans les innovations et les technologies et à renforcer les partenariats et les institutions.

En ce qui concerne le commerce et l'investissement, la Conférence régionale a souligné la nécessité d'intégrer la sécurité alimentaire et la nutrition dans les processus de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf). Les recommandations formulées consistent notamment à réduire les risques liés à l'investissement, à promouvoir la participation du secteur privé, à coordonner les politiques en matière de commerce et d'investissement et à mettre en œuvre les mesures définies dans l'accord portant création de la

ZLECAf. La Conférence régionale a recommandé en outre à la FAO de renforcer son appui technique, de promouvoir l'apprentissage entre pairs et d'aider les membres à élaborer des programmes de protection sociale et des programmes axés sur les marchés.

La Conférence régionale a également souligné l'importance qu'il y a à faire en sorte que les systèmes agroalimentaires soient inclusifs, tout en prenant acte de la contrainte que représentent les inégalités et les rapports de force déséquilibrés. Elle a mis l'accent en particulier sur l'égalité des genres, l'autonomisation des jeunes et la justice sociale. Elle a en outre recommandé à la FAO de mettre en place des technologies tenant compte de la dimension de genre, d'utiliser des outils de profilage et de ciblage, de recueillir des données tenant compte du genre et de promouvoir des accords tripartites. Les membres ont été encouragés à s'attaquer aux causes profondes de la pauvreté rurale et des inégalités, à protéger les systèmes alimentaires des peuples autochtones, à investir dans le renforcement des capacités et à promouvoir l'apprentissage entre pairs et l'inclusion.

Au cours des séances consacrées au partage d'expérience en matière d'amélioration de la production, de la nutrition, de l'environnement et des conditions de vie, les membres et les parties prenantes ont livré des récits saisissants et donné des exemples de réussite à même de façonner et de transformer les systèmes agroalimentaires. Ces séances ont offert un espace de discussion au sujet des pratiques optimales et des stratégies permettant de concrétiser l'ambition de transformer les systèmes agroalimentaires et d'atteindre les objectifs de développement durable (ODD) en Afrique.

D'une manière générale, la Conférence régionale a abordé différents aspects de la prévention des pandémies, du redressement après la covid-19, de la restauration des écosystèmes, de la promotion du commerce et de l'investissement et de la mise en place de systèmes agroalimentaires inclusifs. Les recommandations formulées mettent en lumière l'importance de la participation multisectorielle, de l'harmonisation des politiques, de l'innovation, des partenariats et de la lutte contre les inégalités pour un avenir plus durable et plus résilient.

En ce qui concerne la 33^e session de la Conférence régionale pour l'Afrique, j'ai le plaisir de vous informer qu'elle sera accueillie par le Royaume du Maroc du 15 au 19 avril 2024.

Je vous adresse mes vœux de réussite pour la Conférence de la FAO.

M^{me} Francisca Eneme Efua, Présidente de la 32^e session de la Conférence régionale pour l'Afrique